

Retrouvez-nous sur
btpcfa-cvdl.fr

TITRE TECHNICIEN D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DE POMPE À CHALEUR

i informations

CODE RNCP : 37930

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes sans entreprise ayant un projet d'apprentissage

Apprenti

Contrat professionnel

Tous Publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelles)

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être salarié d'une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS

Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter.
Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier
CAP Monteur en Installations Thermiques
CAP Monteur en Installations Sanitaires

DURÉE

Standard : 1 an - 455h

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Blois

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise

Les autres actions de formation : rythme

Présentation succincte du métier

L'installateur de pompe à chaleur intervient chez un particulier ou dans des petits locaux tertiaires pour remplacer une ancienne installation de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire par un équipement thermodynamique (pompe à chaleur air-eau, air-air, chauffe-eau thermodynamique) ou pour installer une climatisation.

En effet, la transition énergétique du parc de bâtiments en France suppose de remplacer progressivement l'ensemble des systèmes énergétiques fonctionnant à partir d'énergies fossiles (fioul et gaz) par des systèmes plus performants et reposant sur des énergies renouvelables. Les systèmes thermodynamiques répondent efficacement à cet objectif et sont portés par une croissance soutenue.

A partir du devis et des documents techniques préparés par le chargé d'affaires, l'installateur de pompes à chaleur procède à la pose des différents composants de l'équipement, les raccorde aux réseaux d'eau et d'électricité, puis met en service la pompe à chaleur en intervenant sur le circuit frigorifique et en contrôlant l'étanchéité du système. Il accompagne enfin le client dans la prise en main de son nouvel équipement.

> Métier(s) auxquels conduit la formation

installateur de pompe à chaleur

> Objectifs généraux de la formation

Pose et raccordement d'une pompe à chaleur

Mise en service d'une pompe à chaleur

> Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

Poser et raccorder une pompe à chaleur

Définir les étapes de réalisation du chantier à partir de l'analyse du schéma d'exécution, afin d'assurer la sécurité et l'efficacité de l'intervention

Réceptionner et vérifier les livraisons de matériaux et équipements

Déposer l'ancienne installation de chauffage et assurer son évacuation, en veillant à la récupération des éléments recyclables

Réaliser un rinçage du circuit de chauffage existant, afin d'optimiser les performances du nouveau générateur

Poser le module intérieur de la PAC en respectant le schéma d'exécution et la notice technique de l'équipement

Poser le groupe extérieur de la PAC au sol ou en mural en respectant le schéma d'exécution et la notice technique de l'équipement

Poser les liaisons frigorifiques entre les modules intérieur et extérieur de la PAC en respectant le schéma d'exécution et la notice technique de l'équipement (groupe de sécurité, filtres, disconnecteur, etc.)

Raccorder la PAC au réseau électrique, hors tension, en installant si besoin un tableau électrique divisionnaire

Raccorder la PAC au réseau hydraulique, en façonnant, assemblant et fixant des canalisations en cuivre ou matériaux de synthèse

Effectuer la mise en eau du système en ayant contrôlé l'étanchéité des réseaux

Mettre en service une pompe à chaleur

Raccorder les liaisons frigorifiques entre les unités intérieure et extérieure, en respectant le schéma de montage et la notice technique de l'équipement

Réaliser les tests et essais préalables à la mise en service afin de s'assurer de la conformité des raccordements et de l'étanchéité du système

Régler les paramètres de l'équipement en fonction des caractéristiques du bâtiment et du besoin du client, en l'ayant mis sous tension

Expliquer au client le fonctionnement de son nouvel équipement

Remplir les documents administratifs obligatoires et transmettre au client ceux qui lui reviennent

Proposer une solution connectée de pilotage de l'équipement et un contrat de maintenance, afin d'optimiser son usage et sa durabilité

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur et Secouriste du Travail (SST)

Prévention des risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)

Travail en hauteur sur échafaudage de pied (R408)

Risques électriques

Celles-ci permettent l'obtention de certificat, d'habilitation ou attestation

Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

Apports théoriques

Mises en situation pratique en atelier

Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)

Retours d'expérience

Tavaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur

Atelier

Postes individuels et/ou collectifs

Outillage individuel et/ou collectif

Plateforme LMS (e-learning)

Moyens humains:

de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

MINI : 8 stagiaires par groupe

MAXI : 16 stagiaires par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

entrée permanente

Nous contacter pour une entrée en cours d'année

COÛT DE LA FORMATION

Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise

Autres publics : nous contacter

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

Blois:

- CJ - recrutement41@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact41@btpcfa-cvdl.fr



Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain

Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

délivré par BTP CFA Normandie date de validité 29/09/2025

Etudes de cas, QCM, mises en situation professionnelles, entretien avec le jury

